

increased by an average of two-tenths of a percentage point. The simulation showed a considerable improvement in our balance of payments position. By 1985 energy transactions in the current account of the balance of payments had improved by over 6 billion dollars, the result of additional gas exports and reduced crude petroleum imports. The overall balance on the current account had improved by over 5 billion dollars because the increased economic activity would induce additional imports, offsetting part of the improvement in the energy balance.

In recommending the higher prices, the Council urges that steps be taken to ensure that the flow of funds so generated be recycled in a manner which will ensure future development of conventional and alternative energy sources, and promote future energy conservation. Moreover, the appropriateness of existing tax arrangements in the energy area should be examined in the context of the increased energy prices. The price of natural gas, at present based directly on the price of crude oil, should be set independently of crude oil prices, having regard to present natural gas supply and demand considerations.

The pricing policy we are suggesting also has enormous fiscal implications. It would raise Alberta's royalty revenues by around \$4 million a year by 1985, while by the same time the federal deficit would be running \$3 billion a year higher if the present division of revenues is maintained. This raises two very large and complicated problems for federal-provincial resolution.

The first is that of the recycling of the petrodollars. As the price of crude oil increases, Canadian financial flows will be directed towards producers and the producing provinces, and away from consumer financial flows will be directed towards producers and the producing provinces, and away from consumer and consuming provinces, with serious implications for investment and growth in these areas. These real costs of adjustment can be reduced if means are found to ensure the efficient recycling of petrodollars throughout the economy.

The other issue is one of federal-provincial fiscal relationships. The equalization formula urgently needs reworking, especially as it treats revenues from non-renewable resources. But even if there is success in redistributing and recycling the new petrodollars, and in fact even if there were no increases in oil prices, there would be an urgent need to revamp the federal-provincial fiscal structure. For one reason or another—and we examine all the reasons in the Review—we have a situation in Canada now where, taking all governments together, the deficits are concentrated at the federal stabilization. The federal deficit is so large that the federal government is in a very poor position, in our judgment, to continue to play its major role in economic management, the equalization of provincial revenues, and the conduct of major national policies. Some rebalancing has to occur, and we have therefore recommended that the First Ministers carry out, on a priority basis, a re-examination of the relative fiscal positions with a view to

Nos projections indiquent qu'en plus d'assurer un stimulant à l'économie, la croissance du PNB réel au cours de la période 1979-1985 augmenterait d'une moyenne de deux dixièmes de point de pourcentage. La simulation indique une forte amélioration de notre balance des paiements. En 1985, les transactions de produits énergétiques dans le compte courant de la balance des paiements enregistreraient une augmentation de plus de 6 milliards de dollars, attribuable aux exportations additionnelles de gaz et à la réduction des importations de pétrole brut. La balance globale du compte courant s'enrichirait de plus de 5 milliards de dollars, car l'accroissement de l'activité économique entraînerait des importations additionnelles qui annuleraient une partie des progrès réalisés au compte de l'énergie.

En préconisant une majoration des prix, le Conseil a recommandé l'adoption de mesures en vue de s'assurer que le flux des fonds ainsi généré soit recyclé de façon à permettre la mise en valeur future de sources d'énergie conventionnelles et nouvelles, ainsi que la conservation de l'énergie. En outre, le bien-fondé des accords fiscaux existants dans le domaine de l'énergie devrait être examiné dans le contexte de la hausse des prix de l'énergie. Le prix du gaz naturel qui, à l'heure actuelle, est basé directement sur le prix du pétrole brut, devrait être établi de façon distincte, compte tenu des considérations existantes sur l'offre et la demande de ce produit.

La politique de fixation des prix que nous proposons a d'énormes incidences budgétaires. Elle aurait pour effet d'accroître les redevances à l'Alberta d'environ 4 milliards par année en 1985, mais d'autre part, augmenterait le déficit fédéral de 3 milliards par année si la répartition des recettes demeure la même. Elle suscite deux problèmes très importants et très complexes auxquels les gouvernements fédéral et provinciaux devront trouver réponse.

Le premier concerne le recyclage des pétrodollars. Au fur et à mesure que s'accroît le prix du pétrole brut, les flux financiers canadiens seront dirigés vers les producteurs et les provinces productrices, et soustraits aux consommateurs et aux provinces consommatrices, ce qui n'ira pas sans entraîner de sérieuses conséquences sur l'investissement et la croissance dans ces régions. Ces coûts réels d'ajustement pourraient être réduits, à condition de trouver les moyens d'assurer le recyclage efficace des pétrodollars dans l'économie.

Le deuxième problème porte sur les relations d'ordre budgétaire entre le gouvernement fédéral et les provinces. Il est urgent de réviser la formule de péréquation, particulièrement en ce qui a trait aux recettes tirées des ressources non renouvelables. Néanmoins, même si l'on réussit à redistribuer et à recycler les nouveaux pétrodollars, et en fait, même si les prix du pétrole n'augmentaient aucunement, la nécessité s'imposerait de modifier la structure budgétaire fédérale-provinciale. Pour une raison ou une autre—et nous les examinons toutes dans l'Exposé—nous nous trouvons dans une situation au Canada où, tenant compte de tous les paliers de gouvernement, les déficits sont concentrés au niveau fédéral—celui-là même à qui l'on s'en remet pour la stabilisation de l'économie. Le déficit fédéral est si considérable que, selon nous, le gouvernement fédéral est en très mauvaise posture pour continuer à jouer son rôle majeur dans la gestion de l'économie, la péréquation des recettes provinciales et la conduite des grandes